



ENTREPRISE

P. 8

CIMTOGO : La belle fresque murale du ciment du pays !

L'entreprise cinquantenaire CIMTOGO, leader dans la fabrication du ciment togolais, innove. En

effet, la clôture de la direction générale qui fait face au rond-point du port a un nouvel habillage...



N° 121 du jeudi 21 novembre 2019 / Prix : 250 F CFA

La 16^{ème} Foire de Lomé s'ouvre ce vendredi

P. 7

ENQUÊTE EXCLUSIVE

P. 3

Descente au cœur de la contractualisation

- Ce que ça coûte au contribuable
- Des départs en cascade
- 06 hôpitaux publics désormais gérés par une seule association
- OIGH : un contractant flou
- Approches de solution



Thème : Le E-commerce pour une forte expansion des échanges

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME
BP: 10056 Lomé - Togo Tél: (00228) 99 44 62 63 / 90 31 16 37



www.cetef.tg



L'actualité en continu sur www.lanouvelletribune.net

PÉRIODE ÉLECTORALE

« La Nouvelle Tribune » promeut le civisme et la citoyenneté

L'hebdomadaire togolais « La Nouvelle Tribune » mettra plus particulièrement ses colonnes au service de la promotion de la paix, du civisme et de la citoyenneté pendant la période électorale. Il s'agit de l'exécution de son projet « Je m'engage en faveur des élections apaisées » sélectionné dans le cadre de « l'Appel à projets Média 2019 » de la Direction de la formation civique. Le lancement a eu lieu hier mardi 19 novembre.

Stanislas AZIATO

Les périodes électorales sont sensibles dans tout pays et les médias ont des rôles importants à jouer pour la sensibilisation en faveur du civisme et de la citoyenneté.

Et l'initiative du ministère de la Communication, des

Sports, de l'Éducation à la Citoyenneté et au Civisme via la Direction de la formation civique vise à promouvoir justement les comportements civiques et la participation citoyenne.

« Les élections apaisées ».



C'est sous ce chapitre que le journal « La Nouvelle Tribune » a présenté son projet.

« Cela va consister à sensibiliser les citoyens sur la nécessité de se comporter de façon civique, citoyenne avant, pendant et

après les élections présidentielles de 2020 », a laissé entendre Elom Attissogbé, Directeur de Publication de « La Nouvelle Tribune ». Pour cet organe de presse, il s'agira concrètement de « publier

des articles de presse, avec des personnes-ressources qui seront interviewées. Il y aura également des visuels et des messages de sensibilisation pour impacter le public cible concerné par les élections, c'est-à-dire tout citoyen en âge de voter », a Elom Attissogbé.

Cette cérémonie de lancement vient donc baliser ainsi la voie à l'exécution de ce microprojet porté par le journal sur les six prochains mois.

RÉUNION DE SYNTHÈSE DES PAYS BÉNÉFICIAIRES

Les acquis du PPAO partagés à Abidjan

Le PPAO est un important programme régional mis en œuvre dans 13 pays de la CEDEAO et coordonné par le CORAF. Les pays dont le Bénin, la Guinée, le Niger et le Togo qui ont bénéficié de la phase additionnelle du PPAO-1C prennent part à Abidjan du 19 au 21 novembre, à la réunion de synthèse de leurs missions d'appui dont l'objectif est de partager les acquis de la mise en œuvre du PPAO et de s'accorder sur les dispositions d'une bonne clôture du programme en fin décembre 2019.

Conçu pour appuyer la génération et la diffusion des technologies améliorées, le PPAO s'est fixé comme objectif de développement d'accélérer l'adoption des technologies améliorées des filières prioritaires agricoles des pays bénéficiaires du programme.

Il a ainsi contribué, en 11 ans d'exécution, à toucher environ 45 millions de bénéficiaires directs dont 45% de femmes, générer

plus de 230 technologies induisant une augmentation de rendement de 30% pour les céréales et de 150% pour les tubercules, le riz, les fruits et les légumes. Les technologies générées ont été adoptées par environ 4,2 millions de transformateurs et d'agriculteurs sur plus de 7 millions d'hectare avec la formation de plus de 1000 jeunes scientifiques.

Ces résultats significatifs du PPAO dans la sous-



région ont largement dépassé les indicateurs et font du programme, un modèle de projet réussi; s'en est réjoui Dr. Abdou Tenkouano, directeur exécutif du CORAF lors de son intervention tout en félicitant tous les acteurs impliqués pour l'atteinte de ces résultats édifants.

Aussi, le Tchad qui ne fait pas partir du PPAO 1C-FA prend aussi part à la réunion synthèse en vue de profiter de l'expérience du PPAO et de partager le projet de renforcement de la résilience climatique et de la productivité agricole durable (ProPAD), un projet financé

à hauteur de 44,6 millions dollars USD pour 5 ans (2019-2023) et qui sera mis en œuvre dans 3 provinces du pays.

Focus sur la participation du PPAO-TOGO

Une équipe de la coordination nationale du PPAO-Togo et cadre du ministère de l'Agriculture prend part à cette réunion pour présenter les performances globales du projet avec, à l'appui, un success-story sur le système de riziculture intensive (SRI) qui a été projeté.

Une présentation succincte a été faite par le coordonnateur du projet, mettant l'accent sur les approches du MIFA dans la diffusion des technologies en vue de réduire la pauvreté en milieu rural.

AGRICULTURE

Téléfood 2019 : Kpélé va accueillir la phase pilote

Au Togo, la préfecture de Kpélé (située à environ 130 Km de Lomé) a été retenue pour la phase pilote du projet de création de 1000 entreprises agricoles, au profit des jeunes et des femmes, dans le cadre de l'opération de levée de fonds Téléfood 2019.

Le ministère en charge de l'Agriculture, a dépêché à cet effet une mission dans la localité, en vue de préparer la phase de déploiement du Camp Mobile du Futur et « Simulgames ». C'était en

compagnie de partenaires techniques, d'acteurs du développement rural à la base, dont le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le partage de risques (MIFA S.A).



Dans le détail, une formation à l'endroit des entrepreneurs

agricoles, membres de coopératives agricoles et porteurs de projets d'unité de transformation agroalimentaire identifiés, devrait s'y tenir en début de mois prochain.

Ils'agit, à terme, de promouvoir une sécurité alimentaire durable, améliorer la productivité des exploitants agricoles, et assurer une meilleure exploitation et

transformation des produits agricoles togolais.

ENQUÊTE EXCLUSIVE

Descente au cœur de la contractualisation

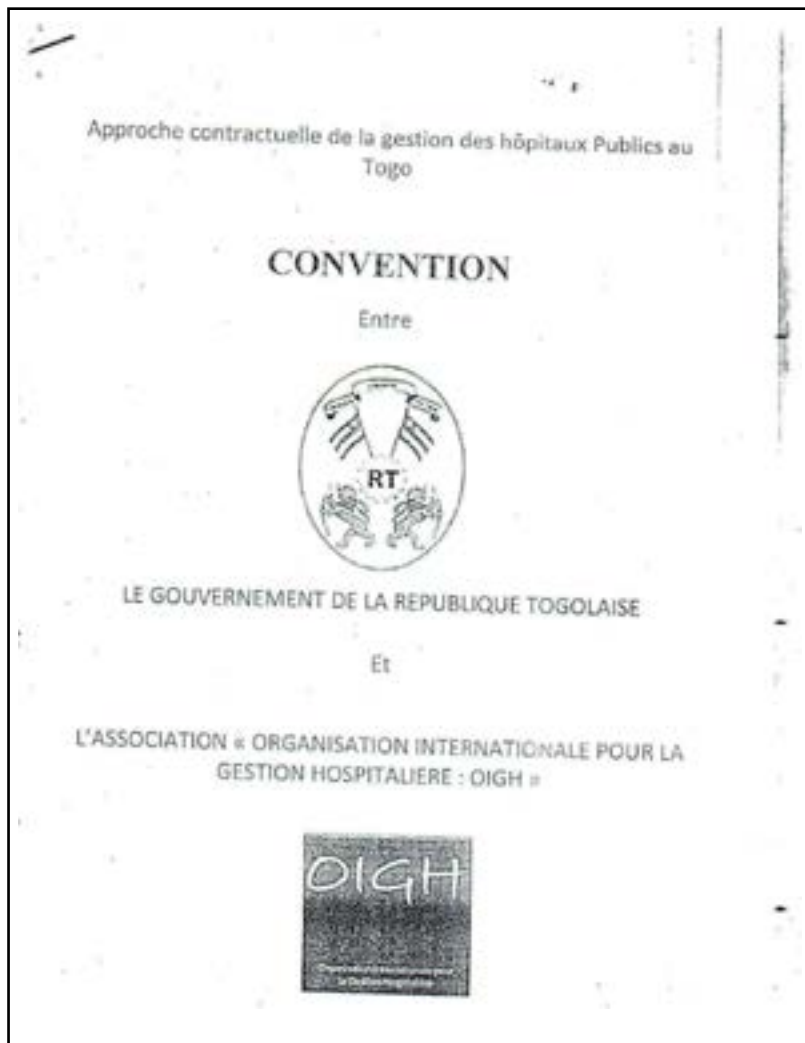
Les conventions, les offres techniques et financières, les contrats et autres rapports que « La Nouvelle Tribune » s'est procurés font état d'une contractualisation paralysée, plongeant le système de santé national dans le gouffre. Depuis deux ans bientôt, des montants considérables ont été engloutis par l'approche contractuelle de la gestion des hôpitaux publics du Togo, sans grande incidence sur l'amélioration de la santé de la population. Enquête sur un projet dont les fruits trahissent la promesse des fleurs.

Elom ATTISSOGBE

Fin août 2019. Nous sommes au CHU Sylvanus Olympio, le plus grand centre hospitalier du Togo. Dans la cour, on peut facilement voir

un état critique. Amivi (nom d'emprunt) fait une crise.

Elle est admise aux urgences portes. Ici, dans un espace d'environ 2 mètres, cloisonné



trouver un lit. Après 48h de soins intensifs, elle devra être conduite, si elle est tirée d'affaire, vers le bâtiment du service spécialisé pour traiter sa maladie. C'est le règlement. Et là encore, avec une persévérance dans la prière, car pour beaucoup de patients qui gémissent sur leur lit dans les hôpitaux publics du pays, il n'y a que Dieu comme seul secours.

Dimanche soir, Amivi sort des urgences portes. Le mal semble être écarté. Elle sera hospitalisée dans un service qui se chargera de la pathologie diagnostiquée chez elle. Quelques heures après avoir été transférée vers le service spécialisé, Amivi est mise sous perfusion. Elle continue de faire les soins. Dans cette unité où il n'y a qu'un seul infirmier de garde et dont le bureau se trouve à environ 100 mètres de la salle d'hospitalisation, il faut prendre son courage entre ses mains. Manque de personnel oblige.

Brusquement, dans la salle où elle est admise, Amivi sursaute de son lit. Elle se plaint de démangeaisons. Elle demande qu'on lui retire la perfusion. Ses proches courent dans tous les sens, à la recherche de l'infirmier de garde. Ce dernier n'est pas à son poste. Quelques minutes après, Amivi rend malheureusement l'âme, faute de médecin ou d'infirmier pour s'occuper d'elle. Affliction, amertume, cris, colère et pleurs envahissent

les couloirs. Le spectacle est désolant, effarant, éprouvant.

Curieusement, ce décès coïncide avec la démission de CREDES, structure recrutée pour faire progresser, entre autres, les performances en matière de gestion des ressources humaines et financières du CHU Sylvanus Olympio dans le cadre de la contractualisation qui est un projet du Gouvernement dont la finalité est de contribuer à l'amélioration de la santé de la population. Un énième départ !

« Tout va bien »

« Le bilan est satisfaisant. La contractualisation a beaucoup assaini la gestion des finances des hôpitaux. Cela a beaucoup impacté les taux de consultation et de fréquentation, les maternités et l'aspect prise en charge chirurgicale. On a senti qu'il y a une nette amélioration de la vie sanitaire », se félicite Pr. Mustafa Mijiyawa, ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique.

« La contractualisation a permis de relever les performances financières de l'hôpital d'Atakpamé qui traversait des difficultés au niveau de la gestion financière. Elle incite à la bonne gouvernance. Grâce à la contractualisation, le CHP d'Atakpamé a épongé ses dettes, paie bien ses agents, et a acquis un microscope, des brancards et d'autres matériels. Des centres de santé de Siou, de Kara, de Sokodé, de Blitta, le CHU Sylvanus

Olympio, sont également dans cette dynamique et ce n'est que des impacts positifs pour le personnel soignant et les patients », se réjouit-il.

Pourtant, la contractualisation ne s'est aussi jamais mal portée. Démarré en 2018, le projet connaît plusieurs couacs. Arrivée en premier et repartie sur la pointe des pieds, la structure EMI (Entraide médicale internationale) a donné un mauvais signal en jetant l'éponge.

CREDES a suivi en claquant la porte. Aujourd'hui, c'est l'association OIGH (Organisation internationale pour la gestion hospitalière) qui gère la contractualisation dans six hôpitaux publics du Togo, presque tout le système de santé du pays. CHR Dapaong, Sokodé, et CHU Kara depuis 2018, CHP Blitta et CHR Atakpamé ensuite, et le CHU Sylvanus Olympio depuis septembre 2019.

Comment a été recrutée l'association OIGH ? Qui suit le projet ? Quels sont les objectifs de performance définis ? Qui présente les résultats ? Quel organe est chargé de l'évaluation ? Pourquoi les premières structures sont aussitôt reparties ? Comment une association peut-elle se retrouver à gérer six grands hôpitaux publics, de Lomé à Dapaong ? Que coûte cette contractualisation à l'Etat ? Les résultats proclamés obtenus par le ministre de la Santé sont-ils à la hauteur des ressources injectées ?

Un contractant fantôme ?

A l'analyse des investigations menées par notre rédaction, il ressort que l'association OIGH présente des anomalies majeures. Par quelle alchimie cette association a-t-elle pu se retrouver à la gestion de trois structures hospitalières en 2008, avant de se voir confiée trois autres par la suite ?

A en croire une source proche de l'association, aucune Assemblée générale constitutive n'aurait été faite par l'OIGH. « Cette association est née en 2008 seulement », nous confie notre interlocuteur. Véritable membre fondateur, Dominique Cazalens serait l'homme à tout faire. Le lieu renseigné dans les documents officiels comme siège de l'association serait son domicile à Lomé.

(Suite à la page 4)



les va-et-vient de nombreuses personnes, qui pour se faire une place dans la longue file d'attente devant les guichets de l'hôpital pour payer une facture, qui pour se frayer un chemin afin de prendre des tubes pour des analyses médicales d'un proche hospitalisé, qui pour négocier l'intervention du service des affaires sociales pour un rabatement de facture, qui pour acheter des produits à la pharmacie. Tout relève d'un parcours de combattant. A intervalles réguliers, la sirène des ambulances se fait entendre.

Ce vendredi matin, le service des urgences du CHU Sylvanus Olympio accueille une patiente dans

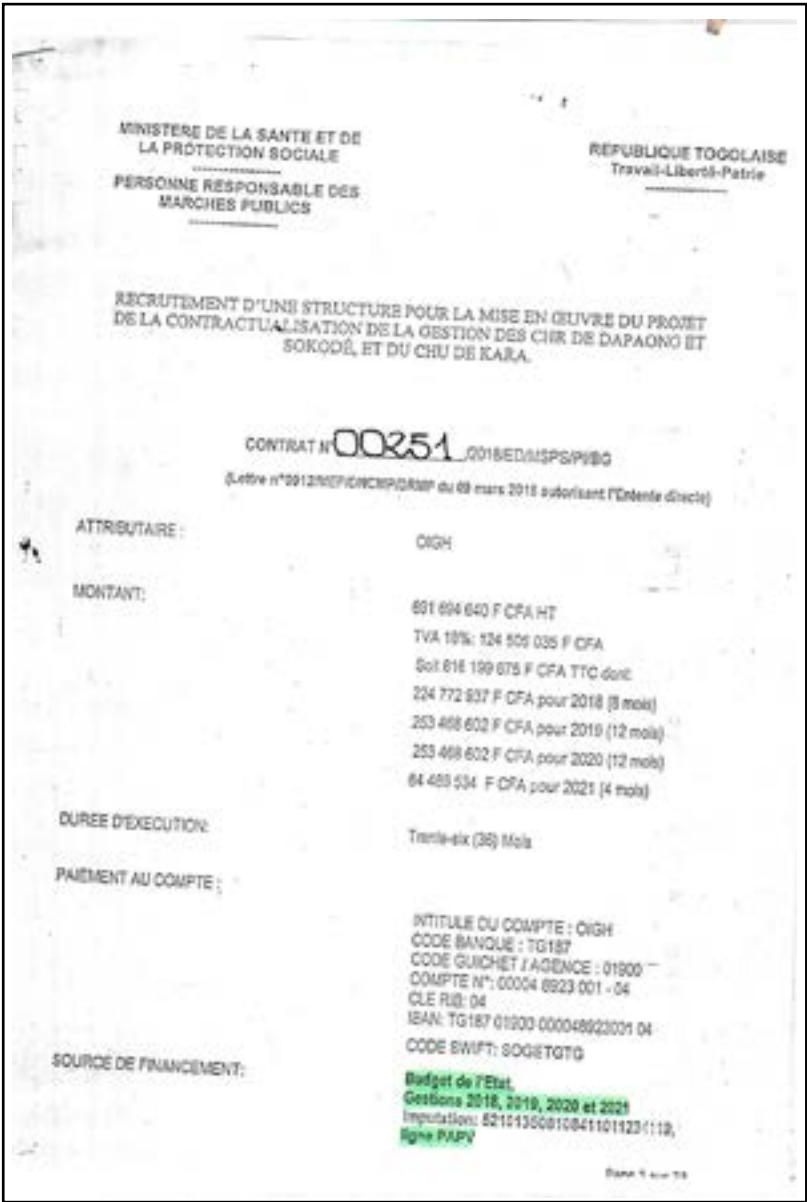
par des contreplaqués mal entretenus, on peut facilement voir deux lits, l'un en face de l'autre. Des malades y sont couchés, chacun avec une pathologie spécifique. A côté des sept lits dont dispose au total le service des urgences portes, se trouvent non seulement de brancards, mais aussi des fauteuils roulants de fortune dans lesquels sont installés d'autres patients. Ils devront rester assis pour les soins, faute de place. Dans cette atmosphère lourde et éprouvante où seulement un médecin généraliste et un infirmier sont disponibles pour soigner la vingtaine de cas d'urgence, Amivi, avec beaucoup de chance, a pu



ENQUÊTE EXCLUSIVE

(Suite de la page 3)

Descente au cœur de la contractualisation



« Le recrutement de cette association a été faite par entente directe. Au début, le CHR Atakpamé a servi de site pilote pour la contractualisation. Le CHR Dapaong, le CHU

Kara, et le CHR Sokodé ont servi de site d'extension. Et c'est le ministre de la Santé lui-même qui fait le suivi de la mise en œuvre du projet. C'est également lui qui présente les

résultats du projet et qui en fait l'évaluation. Donc s'il dit que tout va bien, alors que ce n'est pas le cas, ça voudra dire qu'aux yeux de l'opinion, tout va bien. Il y a des difficultés dans la mise en œuvre de ce projet et par rapport aux résultats présentés. C'est une évidence. Si les résultats étaient aussi positifs comme le ministre le déclare, pourquoi les contractants de Blitta, Atakpamé et du CHU Sylvanus Olympio sont partis ? Ça ne va pas ! », affirme une source médicale qui n'a pas voulu que son nom soit cité.

« Il faut se poser des questions. Est-ce que les résultats en termes d'augmentation des recettes répondent vraiment aux attentes des populations, comme la réduction du taux de mortalité dans les hôpitaux sous contrat ? Allez chercher l'erreur », lance-t-elle. Les chiffres officiels indiquent que le taux de mortalité infantile s'élève à 80 pour mille. 146 enfants sur 1000 décèdent avant l'âge de 5 ans.

Selon la convention signée entre le Gouvernement et l'association OIGH que nous avons pu consulter et qui couvre la gestion des Centres hospitaliers régionaux de Sokodé, Dapaong, et du Centre hospitalier universitaire de Kara, le contractant s'engage sur la durée du contrat à améliorer

la gestion administrative et financière de ces structures, de même que la gestion d'hygiène hospitalière et la gestion des médicaments et des autres produits de santé. L'augmentation de la disponibilité du plateau technique, du taux de fréquentation des centres hospitaliers, l'élaboration de stratégies de recouvrement des coûts, et le transfert de compétences en gestion hospitalière de l'OIGH au personnel des hôpitaux font aussi partie de ses engagements.

Egalement dans cette convention signée le 9 avril 2018 par Dominique Cazalens, le 10 avril 2018 par le ministre de la Santé, Pr. Mustafa Mijiyawa, et le 02 mai 2018 par le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, le ministère de la Santé a pour obligations techniques de : « veiller à la réalisation et la cohérence du contrat conformément à la législation, en particulier à la législation du fonctionnement des services publics du Togo, favoriser la réalisation de l'action dans les hôpitaux, en particulier vis-à-vis du personnel concerné, affecter le personnel de santé qualifié dans les hôpitaux concernés selon les besoins, faciliter la collaboration avec les acteurs institutionnels

au niveau des hôpitaux, assurer un suivi des activités mises en œuvre par l'OIGH et contrôler leur état d'avancement à travers des visites régulières des hôpitaux ».

Ses obligations administratives et financières se résument entre autres à verser les fonds sur le compte de l'OIGH, suivre et contrôler le respect des procédures administratives, financières et logistiques de l'OIGH et vérifier les calculs d'indicateurs de performance de l'OIGH.

En retour, l'OIGH a pour obligations techniques « d'assurer la mise en œuvre des activités sous sa propre responsabilité et en conformité avec les documents du contrat pour l'atteinte des objectifs fixés, calculer mensuellement les indicateurs de gestion hospitalière pour les hôpitaux et les remettre au ministère de la Santé pour validation, calculer les indicateurs de performance du personnel de l'OIGH selon le canevas élaboré en commun accord avec le ministère de la Santé, mobiliser les ressources nécessaires afin d'être en capacité de mettre en œuvre les activités, informer immédiatement le ministère de la Santé de toute décision ou événement de nature à affecter sensiblement l'organisation, la réalisation ou le fonctionnement, etc. »

Que coûte la contractualisation ?

816.199.675 FCFA TTC dont 691.694.640 FCFA HT et la TVA de 124.505.035 FCFA. Le prix par hôpital est de 272.066.558 FCFA TTC. C'est ce que coûte la mise en œuvre du projet de contractualisation de la gestion des CHR Dapaong, Sokodé, et Kara à l'Etat.

Soit 224.772.937 FCFA HT pour 2018 (8 mois), 253.468.602 FCFA HT pour 2019 (12 mois), 253.468.602 FCFA pour 2020 (12 mois) et 84.489.534 FCFA pour 2021 (4 mois). Le contrat N°00251/2018/ED/MSPS/PI/BG dont nous avons réussi à obtenir copie donne tous les détails financiers sur les 36 mois de durée d'exécution. Une avance de 20% du prix du contrat TTC, soit 163.239.935 FCFA, a été versée à l'OIGH dans les 20 jours qui ont suivi la date de notification du contrat approuvé.

Et pourtant ! Malgré les importantes ressources financières injectées dans

(Suite à la page 5)

1- Budget							
Budget annuel - contractualisation des hôpitaux Dapaong, Sokodé et Kara							
Actions	Unité	Nb	Coût unitaire HT, FCFA	Dapaong	Kara	Sokodé	Coût total FCFA
Frais mission exploratoire	unité	1	800 000				800 000 XOF
Frais de siège (loyer, charges sociales, assurance cédant)	mois	12	2 800 000				34 220 000 XOF
Direction	mois	12	2 100 000				25 200 000 XOF
Personnel	mois	12	300 000				13 800 000 XOF
Assistance administrative et comptable	mois	12	200 000				2 400 000 XOF
Frais de déplacement	forfait	12	500 000				6 000 000 XOF
Attaché de direction (salaire + charges)	mois	12	650 000				1 500 000 XOF
1 chauffeur	forfait	12	125 000				3 900 000 XOF
Billet d'avion et frais de voyage afférents	unité	6	650 000				3 900 000 XOF
TOTAL I : Ventilation Frais de siège et de direction sur 3 hôpitaux H.T.				30 906 667	30 906 667	30 906 667	92 720 000 XOF
3 responsables contrôle de gestion (salaire + charges)	mois	12	400 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	14 400 000 XOF
4 contrôleurs de gestion et chargés d'affaires (salaire + charges)	mois	48	300 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	43 200 000 XOF
Assurance personnes	216	25 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	5 400 000 XOF
déplacement pour recrutement hors secteur	matériel	168	30 000	1 680 000	1 680 000	1 680 000	5 040 000 XOF
matériel	forfait	192	25 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	4 800 000 XOF
primes 20 % à l'attribution	%			4 360 000	4 360 000	4 360 000	13 080 000 XOF
gazole 6000000/an	an	20 000	60	1 200 000	1 200 000	1 200 000	3 600 000 XOF
Entretien, assurance, et réparations sur:	mois	12	175 000	500 000	500 000	500 000	1 500 000 XOF
Fournitures administratives	mois	12	100 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	3 600 000 XOF
Papiers, réunions, coupe	forfait	36	25 000	900 000	900 000	900 000	2 700 000 XOF
Fourniture externe comportementale équipe	unité	16	250 000	1 333 333	1 333 333	1 333 333	4 000 000 XOF
Animations hôpitaux (séminaires, communication de lancement...)	unité	3	500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000 XOF
Frais de prestations externes (maintenance informatique, remplacement du matériel cassé, juridique, fiscal, pénalités, autres assurances...)	an	3	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000 XOF
Participation aux dépenses pour les locaux mis à disposition par les hôpitaux (maintenance électrique des locaux, entretien des films, photocopies etc.)	an	12	50 000	600 000	600 000	600 000	1 800 000 XOF
Autres dépenses, taxes, papiers, fournitures, et impôts	an	3	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	6 000 000 XOF
Frais administratifs : droit d'enregistrement, droit de timbre, taxe parafiscale	CA + page						6 096 340 XOF
TOTAL II : Frais de fonctionnement annuels H.T.				38 273 333	38 273 333	38 273 333	114 820 000 XOF
TOTAL III H.T. = I+II				69 180 000	69 180 000	69 180 000	206 540 000 XOF
TVA 18 %				12 452 400	12 452 400	12 452 400	37 356 800 XOF
TOTAL III TTC				81 632 400	81 632 400	81 632 400	243 896 800 XOF
2- Budget des investissements							
Actions	Unité	Nb	Coût unitaire HT, FCFA				Coût total FCFA
1 véhicule Toyota double cabine	forfait	1	25 000 000				25 000 000 XOF
19 ordinateurs portables équipés, 19 ordinateurs portables et autres petits équipements (souris, câbles USB, onduleurs, connectiques, sautoirs pour ordinateurs, pack office, lampes de bureau, le cas échéant imprimante individuelle)	forfait	19	500 000				9 500 000 XOF
matériel et équipements (vidéoprojecteurs, imprimante réseau, photocopieur, mobilier et réfrigérateur pour les bureaux des 3 hôpitaux et le siège)	forfait	4	2 500 000				10 000 000 XOF
TOTAL IV HT							44 500 000 XOF
TVA 18 %							8 010 000 XOF
TOTAL IV TTC							52 510 000 XOF
BUDGET TOTAL 3 ans							
TOTAL GENERAL H.T.							691 694 640 XOF
TVA 18 %							124 505 035 XOF
TOTAL GENERAL TTC							816 199 675 XOF

ENQUÊTE EXCLUSIVE

(Suite de la page 4)

Descente au cœur de la contractualisation



ce projet, l'amélioration de l'accès des bénéficiaires finaux à des soins de qualité et en adéquation avec leurs besoins est bien loin d'être une réalité.

Au CHR Dapaong, les points faibles prévus pour être corrigés par la contractualisation demeurent. Manque de personnel, démotivation, manque d'hygiène, insalubrité, difficile recapitalisation du stock de la pharmacie, manque d'équipements, indisponibilité des médicaments, absence de management dans les équipes, dysfonctionnement et avaries des équipements et installations, etc. La situation est similaire au CHR Sokodé et au CHU Kara qui connaissent les mêmes difficultés.

Etonnant

Malgré que le siège social du contractant OIGH soit à Lomé, plus précisément au domicile du président de l'association, Dominique

Cazalens, au quartier Tokoin Lycée, Rue des Evantailles, Maison Messan, il est prévu au budget de contractualisation pour l'OIGH, des frais de siège annuels de 34.320.000 FCFA comme l'indique le document que nous publions en fac-similé. Un véhicule Toyota double cabine d'une valeur de 25.000.000

FCFA est également acheté au contractant dans le cadre du contrat qui le lie au Gouvernement, 19 ordinateurs portables équipés, 19 téléphones portables et autres petits équipements (souris, clés USB, onduleurs, connectique, sacoches pour ordinateurs, pack office, lampes de bureau, etc.) à un

prix de 10.450.000 FCFA, du mobilier et des équipements (vidéo-projecteurs, imprimante réseau, photocopieur, mobilier et réfrigérateur pour les bureaux des trois hôpitaux et le siège) reviennent à 10.000.000 FCFA.

« Comment se fait-il que le même contractant puisse mettre en œuvre le projet et le suivre de près au CHR Dapaong, au CHU Kara, au CHR Sokodé, à l'hôpital de Blitta, au CHR Atakpamé, et même au CHU Sylvanus Olympio de Lomé ? », s'interroge une source médicale. « C'est impensable », ajoute-t-elle.

Que faire ?

« Il faudrait repenser l'approche contractuelle des hôpitaux publics du Togo. Fondre tout le processus et repartir sur des bases plus saines. Un appel d'offres international devrait être lancé en bonne et due forme pour recruter le contractant.

Pas une entente directe comme cela s'est fait jusqu'à ce qu'une association dont on ne connaît pas l'expérience en la matière, vienne brasser autant d'argent sans véritablement donner les résultats qu'il faut », conseille un spécialiste de santé publique.

« Ce qui a amené la contractualisation, c'est le problème de corruption, de gabegie, de détournements de produits à d'autres fins. Les autorités ont décidé d'aller vers la contractualisation, sans toutefois prendre des mesures pour punir ou sanctionner les indélébiles. La preuve, aujourd'hui, nous avons la contractualisation mais ça ne marche pas, puisque les acteurs sont les mêmes. Les mêmes causes ont donc produit les mêmes effets. Les contractants démissionnent et plient bagage », analyse-t-il.

Selon des données disponibles auprès de la Banque Mondiale, le Togo consacre 5,2% de son PIB aux dépenses en santé. Un rapport officiel du ministère de la Santé précise que le taux de satisfaction de la population par rapport au service public de santé est très faible. On note une baisse drastique du taux d'occupation de lits qui est inférieur à 50% pour l'ensemble des structures publiques de soins.



Qui est Dominique Cazalens ?



C'est lui le président de l'association OIGH (Organisation internationale pour la gestion hospitalière). Ayant son siège à Lomé Quartier Tokoin Lycée, Rue des Evantailles, Maison

Messan, cette association n'a bizarrement aucune présence digitale. Les nombreux moteurs de recherche interrogés sur Internet en ce qui concerne sa création, ses expériences, etc., n'affichent aucun résultat. Pas de site Internet, aucune adresse mail institutionnelle pour cette association. Et pourtant, c'est à elle que revient la charge de la gestion de six grands hôpitaux publics du Togo.

Expert en renforcement des systèmes de santé publics et de l'accès aux soins en Afrique sub-saharienne, Dominique Cazalens fut directeur des opérations à EMI (Entraide médicale internationale), la structure qui a jeté premièrement l'éponge dans le processus de contractualisation des hôpitaux publics du Togo. Il occupa ce poste de janvier 2009 à octobre 2015, soit 6 ans 10 mois. Il avait pour attributions le renforcement des systèmes de santé publics dans les pays d'Afrique de l'ouest, notamment la capacité de gestion hospitalière, l'appui aux

autorités sanitaires, la gestion des fonds de gratuité et tiers payant, les services sociaux, techniques et pharmaceutiques, et la motivation des personnels de santé. Ses tâches et responsabilités consistaient à coordonner la direction des programmes, définir les axes stratégiques en lien avec le président, les partenaires et les autorités sanitaires, mettre en place des programmes, suivis des indicateurs et orientations, développer de nouveaux projets, actions, faire des demandes de subvention et relations bailleurs de fonds.

En outre, il faisait la représentation de l'organisation et la coordination des actions avec les partenaires (Agences des nations unies, UE, FM, coopérations internationales, ONG et autres), faisait la mise en place et suivi des budgets et des calendriers d'actions, la gestion financière, le management des équipes, organisation générale, moyens et logistique, l'assistance technique auprès des autorités sanitaires (ministères de la Santé, DRS, hôpitaux et autres).

22 Nov.
9 Déc.
2019

16^{ème}
Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités

+1000
EXPOSANTS
300 000
VISITEURS



#tgfil16

**THÈME : LE E-COMMERCE POUR
UNE FORTE EXPANSION DES ÉCHANGES**



CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME
BP: 10056 Lomé - Togo Tél: (00228) 99 44 62 83 / 90 31 76 37



www.cetef.tg

FÊTE FORAINE INTERNATIONALE

La 16ème Foire de Lomé s'ouvre ce vendredi

Demain vendredi 22 novembre s'ouvre sur le site du Centre togolais des expositions et foires de Lomé, la 16ème Foire internationale de Lomé. Dans une interview, le Directeur général du CETEF rassure que tout est fin prêt pour la réussite de cette édition.

Pouvez-vous dire là où vous êtes en ce qui concerne les préparatifs de la 16ème (FIL) ?

A quelques heures de l'ouverture de la 16ème FIL, tout se passe bien. Actuellement, ce qui nous préoccupe, c'est les stands, dans la mesure où nous avons fait le plein des inscriptions.

Il s'agit d'ériger les stands qui vont abriter les exposants, veiller à la propriété de la cour, faire en sorte que le centre soit attrayant. Cela va également dans l'intérêt

des exposants et des visiteurs qui doivent se sentir à la foire comme chez eux à la maison. Au-delà de l'aspect logistique, nous avons mis l'accent sur la communication. Nous avons déployé de grandes affiches dans le pays. Sur les médias, notamment les télévisions et les radios, les spots de la foire passent en boucle. Nous déroulons notre chronogramme tel qu'établi.

Que dites-vous de la réduction des prix des stands ?

Contrairement à ce qui est



diffusé sur les réseaux sociaux et dans les médias, nous avons fait une réduction de 50% sur les prix des stands pour les jeunes start-up qui se sont inscrits et ont participé à notre atelier sur le e-commerce. Nous avons constaté qu'ils étaient très nombreux et démunis,

mais intéressés par la chose digitale.

Nous allons leur faire de petits espaces de 6 m2 avec une réduction de 50% sur le prix, pour les inciter à exceller dans leur domaine. Cette décision est également justifiée par le thème choisi cette année.

Pouvez-vous nous faire déjà le point des inscriptions ?

Nous n'avons pas de souci à se faire à ce niveau, parce que les stands sont déjà occupés et tous les pavillons sont remplis. Il y a quelques retardataires qui viennent encore, mais 90% des stands sont déjà occupés.

Et le dispositif sécuritaire mis en place ?

Nous avons pris des dispositions pour assurer la sécurité des exposants et des visiteurs durant toute la période de la foire. Nous allons redéployer tout le système que nous avons mis en place depuis des années. Nous allons nous interroger sur les petites failles et les corriger afin que la foire se déroule dans la sérénité.

Nous invitons les exposants retardataires à nous rejoindre rapidement. Nous profitons de cette occasion pour demander au public de collaborer avec nous pour que tout se déroule dans de bonnes conditions.

PARRAINÉ PAR L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ

« Milé Top » pour réunir 3000 étudiants des universités du Togo

Permettre un réseautage des universités publiques et privées du Togo, œuvrer à un brassage en milieu étudiant et la revalorisation de l'étudiant togolais. C'est ce qui motive l'organisation d'une cérémonie de retrouvailles entre étudiants des universités du Togo. Dénommé, « Milé Top », l'évènement se tiendra le samedi 23 novembre 2019 à l'Université de Lomé, avec la participation de cinq universités.

Isidore AYEKO

Placée sous le thème « l'intégration universitaire, gage d'un développement durable », cette rencontre estudiantine vise, entre autres, à favoriser une prise de contact et un brassage entre les

universités, les étudiants et les enseignants, créer un environnement confortable de partage d'expériences, créant une émulation dans la quête, d'un savoir-faire, faire valoir l'importance et la

promotion de la culture au sein des universités et inculquer au monde universitaire le vivre-ensemble.

Rencontre inter-universitaire regroupant les universités publiques et privées, « Milé Top » est une occasion pour les différentes universités de se découvrir par rapport aux filières, au cursus, au corps enseignants, aux étudiants et aux activités. Au-delà, des découvertes des structures d'enseignement supérieur, plusieurs activités sont au programme. « Milé Top sera marqué par deux

activités principales pour l'épanouissement intellectuel, social et culturel de l'étudiant. Ces deux activités phares sont U-Discover et Fun Diner » a déclaré, Jean-François Bignan, le président du comité d'organisation de l'évènement. L'activité, U-Discover sera meublée par des activités foraines, des concours d'art oratoire, de slam, de photos, des jeux de société, de conte, de chanson, de danse, de poésie, des ateliers de formation en mannequinat, en make-up et en accessoires pagnes.

Le « Fun Diner » sera une prestation d'artistes en live, de karaoké, de vente aux enchères, la finale du concours « Rois et Reines » et un dîner de gala. Parrainé par l'Université de Lomé, « Milé Top » attend la participation effective de 3000 étudiants des universités publiques et privées du Togo.

MUSIQUE

« Lem de Asi » : la nouvelle chanson de Julientos

C'est un artiste de la chanson togolaise qui excelle dans le gospel. Julientos vient de sortir une nouvelle chanson à la gloire de Dieu. Le single est titré « Lem de Asi ».

Nicolas EDORH

Desonvraïnom Julien Komlan Tossou, l'artiste Julientos continue d'émerveiller le public togolais et ses fans. Jeune passionné de musique, spécialement du gospel, il est membre de la chorale Sts Pierre et Paul. Né un 16 février à Lomé où il a fait ses études jusqu'à l'Université

de la capitale togolaise, il est diplômé d'une Licence en Gestion Commerciale au sein de l'IUT de Gestion. Il continue ses études supérieures à ESA pour l'obtention d'un Master dans le même parcours. Ayant pris goût à la composition musicale, il a pris des cours de



musique, de chants modernes et classiques et a été initié à la guitare. Il sort « Kplola Nyuie

», son premier single le 23 février 2019. Après un concert réussi le 15 août dernier où il était en tête d'affiche, il revient avec « Lem de Asi », son deuxième single. Un projet d'album est en cours pour ce jeune passionné de musique qui travaille à plein temps dans une société de la place et consacre le reste de son temps à l'œuvre de Dieu et sa famille. La sortie de son premier album est prévue pour le mois de décembre prochain.

LA NOUVELLE TRIBUNE
Médias numériques, médias d'opinion, médias d'information

Récépissé No 0546/31/05/16/ HAAC

Djidjilé - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication
Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction
Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINOU
Ismaël ALI

Infographie
La Nouvelle Tribune

Impression
LA COLOMBE

Tirage
1000 exemplaires

ENTREPRISE

CIMTOGO : La belle fresque murale du ciment du pays !

L'entreprise cinquantenaire CIMTOGO, leader dans la fabrication du ciment togolais, innove. En effet, la clôture de la direction générale qui fait face au rond-point du port a un nouvel habillage. Depuis quelques jours, une belle fresque murale embellit le décor de cet espace très animé de la ville de Lomé.

Elom ATTISSOGBE

Cette fresque murale porte une griffe : Jean Koumy. Artiste peintre international, sculpteur, ce Togolais d'origine réside en Belgique depuis 40 ans. Pendant deux semaines de travaux, Jean Koumy a traduit en couleurs, la vision patriotique et citoyenne de CIMTOGO.

« Le message derrière cette fresque, c'est de dire à la population, CIMTOGO vous aime, CIMTOGO, c'est le ciment du pays. Et comme je

suis un artiste qui aime peindre l'amour, je fais passer le même message à travers cette fresque murale. CIMTOGO, c'est l'amour, elle se soucie de l'environnement, donc il y a un cœur dans tout ce que CIMTOGO fait. Tout ce qui préserve la nature, automatiquement, pour moi, c'est de l'amour », explique-t-il. « Un artiste a toujours un aperçu sur ce qu'il va faire. L'inspiration joue un grand rôle. On m'appelle artiste de lumière. Je pars toujours des

couleurs, de la lumière. Je suis dans cette perpétuelle recherche de la lumière, ce qui fait que la lumière me suit partout dans mes travaux », affirme Jean Koumy.

Pour l'artiste qui affirme ne faire ses travaux qu'avec le ciment du pays, le jeu en vaut la chandelle. « Achetez du ciment CIMTOGO, c'est la meilleure qualité. Je connais leurs infrastructures, le dosage de leur ciment, etc. Je ne fais qu'utiliser CIMTOGO pour mes travaux. C'est un ciment autochtone, national. Investissons dans le National ! Il faut en être fier », poursuit-il.

Deuxième fresque murale à l'actif de l'artiste après celle du rond-point de l'aéroport de Lomé, celui qui a également décoré la salle du conseil des

ministres de la Présidence de la République déclare être honoré de réaliser cette œuvre d'art pour le leader du ciment dans son pays. Ce qui s'inscrit évidemment dans la continuité d'embellissement de la capitale, Lomé.

« Soutien au PND »

Le Directeur Général de CIMTOGO, fier de la réussite de cette fresque murale, affirme de cette manière, contribuer aussi au Plan national de développement à travers la promotion des artistes togolais, et donc de la culture.

« Nous avons choisi de faire cette fresque sur le mur de la direction générale aux couleurs de la société et du Togo, parce que nous sommes une société

togolaise. On laisse une trace et on soutient les artistes togolais dans une œuvre industrielle. C'est aussi notre contribution au PND sur la promotion des artistes togolais », se réjouit Eric Goulignac, Directeur Général de CIMTOGO.

Le chef d'œuvre suscite la curiosité des passagers qui n'hésitent pas à perdre un peu de leur temps pour apprécier cette fresque dans toute sa beauté, de jour comme de nuit. Une innovation de la société togolaise CIMTOGO qui ne cesse d'inviter les Togolais à bâtir la cité avec le ciment du pays.

